

Travail en hauteur

Le travail en hauteur est un facteur de risques nécessitant une formation spécifique pour le personnel concerné. Une simple chute d'échelle ou d'un échafaudage peut causer des blessures graves, voire irréversibles. La formation travail en hauteur, d'une durée de 1 jour, permettra de maîtriser les contraintes liées au travail en hauteur et d'appréhender les mesures et pratiques de sécurité pour assurer la prévention d'incidents ou d'accidents.

Notre formation au travail en hauteur s'adresse aussi bien au personnel chargé de réaliser des travaux depuis un endroit surélevé (nacelle, toit, échafaudage, etc.) qu'aux chefs de chantier, afin qu'ils puissent initier des mesures de prévention pour réduire le risque de chute de hauteur d'un travailleur.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Employeurs
- Cadres
- Agents de maîtrise devant effectuer des travaux en hauteur
- Ouvriers
- Pour les salariés handicapé merci de nous contacter en amont afin de discuter des modalités

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation travail en hauteur

Effectif

Minimum 1 apprenant(s)

Maximum 10 apprenants

Accessibilité et délais d'accès

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

3 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

100% de réussite

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'identifier et de prévenir les risques liés aux travaux en hauteur
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

Contenu de la formation

- Réaliser la prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur
 - Qu'est-ce que le travail en hauteur ? Définition
 - Savoir identifier les principes généraux de prévention
 - Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur : - Retour sur les statistiques d'accident du travail, les indices de fréquence et le coût - Modélisation du phénomène "accident"
 - Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur : - Étude de la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur - Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil - Étudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur - Évaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants
- Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur
 - Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
 - Savoir assurer la préparation de son intervention
 - Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses : Focus sur les causes et conséquences d'une chute
 - Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques
- Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme
 - Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, etc.
 - Faire le bon choix des matériels (Normes relatives aux échelles)
 - Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection collective : - Respecter les prescriptions des garde-corps provisoires et permanent - Respecter les prescriptions des escaliers, échelles à marches et échelles fixes - Respecter les prescriptions des plates-formes - Respecter les prescriptions des dispositifs de recueil souples (filets en grandes nappes et filets sur consoles)
 - Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection individuelle (EPI) : - Assurer la gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.) - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes d'arrêt des chutes - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de retenue - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur certifié

Moyens pédagogiques et techniques

- Théorie : Exposé et échanges interactifs
- Pratiques : Études de cas

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Support de cours
- Évaluation des acquis en fin de formation